

Bloc de données architecture et urbanisme Lyon en 2018

Auteur : Bernard Gauthiez, 2018.

A. Datation des bâtiments dans le périmètre UNESCO de Lyon

Sources :

Les sources pour dater les constructions à Lyon, utilisées à des degrés divers dans le plan de datation, sont les suivantes :

- Avant la construction :

1 – Projets d'architecture et de construction. AML et ADRML, parfois fonds notariés.

2 – Mutations foncières qui interviennent souvent avant des travaux : ADRML.

- Juste avant la construction (quelques jours ou semaines avant) :

3 – Autorisations de construire (selon une dénomination changeante : *autorisation d'alignement* avant le XXe siècle) : Archives Municipales de Lyon, registres continus de 1617 jusqu'à nos jours, avec une interruption entre 1763 et 1789. *Permis de construire* depuis 1943 (AML : série des registres DD 1617-1763 ; série 316 WP 1790-1848 ; série 315 WP, par rue, 1850-1900 environ ; série 4WP80, lacunaire, pour La Guillotière avant 1852 ; <https://recherches.archives-lyon.fr/page/registres-de-permis-de-construire> après 1880; et ADRML).

- Construction en cours :

4 – Progrès des travaux donné mois par mois dans la revue *La Construction Lyonnaise* (1879-1914).

5 - Compensation financière par la Ville pour les reculements. L'élargissement de l'espace public est généralement payé quand le rez-de-chaussée est construit, à l'époque moderne (AML, séries variées du XVIIe au XIXe siècle).

- Pendant et après la construction :

6 – Comparaison entre des photographies aériennes et/ou des plans topographiques, en particulier les photographies de l'Institut Géographique National (<https://remonterletemps.ign.fr/>, surtout après 1945) et de Google Earth Pro (surtout depuis 2000), plans topographiques de la ville au 1/500^e et au 1/2000^e aux AML depuis les années 1860, ou autres (<https://recherches.archives-lyon.fr/page/plans-parcellaires> et <https://recherches.archives-lyon.fr/page/cartes-et-plans-par-formats->).

- Après la construction :

7 – Recensement qui indiquent quand un bâtiment apparaît et est utilisé, (recensement fiscaux municipaux à cadence en général annuelle AML, 1808-1847 (<https://recherches.archives-lyon.fr/page/recensements-fiscaux-1796-1847->); recensements d'Etat tous les cinq ans, ADR, 1831-1936, <https://archives.rhone.fr/search/form/e47668b4-15f2-4292-9287-9741bdf15f04>).

8 – Epigraphie, généralement apposée ou gravée quand le bâtiment est achevée (rares occurrences conservées avant le milieu du XIXe siècle, plus fréquentes ensuite). Un immeuble des XVII-XVIIIe siècles conserve aussi souvent en imposte au-dessus de la porte d'entrée ou dans le fer forgé du balcon les initiales de celui ou celle qui l'a fait construire (terrain).

9 – Bâtiment nouvellement construit ou détruit, quand la mention est indiquée dans la matrice du cadastre (matrices cadastrales aux ADRML).

10 - Comparaison de cartes successives. Cela donne le *terminus post quem* d'un bâtiment (Plan Topographique de la Ville de Lyons et ses mises à jour successives après 1860, aux échelles du 1/5,000^e, 1/2,000^e et 1/500^e; cartes diverses topographiques : militaires, cadastres aux ADRML <https://archives.rhone.fr/search/form/d3d734fa-1bb7-4a4b-9e7a-7df32550f3f5> , Institut Géographique National).

11 - Rares plans d'archives indiquant la date de l'autorisation d'alignement ou de permis de construire ou l'achat d'un espace versé en voirie par reculement, parmi lesquels plans de rues portent la date de l'autorisation de construire avant 1852 (AML, 1774-1790).

Le fond de plan est constitué, dans l'expression au format .jpg, par les couches parcelles, bâti et eau disponibles dans les data du Grand-Lyon <https://data.grandlyon.com/> .

Traitement des données à partir des sources :

Le terrain a été systématiquement visité et les datations obtenues en archives confrontées aux immeubles préalablement datés par tranche chronologique et par année. Idéalement, on a donc eu l'itération suivante :

- visite de terrain et repérage stylistique de la période de construction et de transformation le cas échéant ;
- dépouillement des sources d'archives ;
- confrontation des données d'archives avec le terrain.

Cette confrontation avec le terrain fait nettement apparaître trois difficultés parfois importantes, a. le fait que des immeubles ont pu être surélevés, parfois à plusieurs reprises, b. le fait qu'ils ont pu être l'objet d'une nouvelle décoration quelque temps après leur construction (souvent deux à trois décennies après dans le quartier entre Ainay et la place Carnot par exemple), c. le fait qu'il arrive que deux immeubles aient d'évidence la même structure architecturale, et donc ont été produits par le même entrepreneur, mais avec un niveau de décor différent montrant qu'ils ont probablement des commanditaires différents. Toutes les dates correspondantes n'ont pas été portées sur la carte.

La production d'une unité de construction n'est pas un point dans le cours du temps, même s'il est en général perçu comme court. Sa durée est souvent de l'ordre d'une année ou deux pour un bâtiment simple. Au total, la proportion du temps dévolu à la transformation d'un bâtiment (ici la construction), compare à son immobilité, est d'environ 1/100-300e.

Le processus de production peut être décomposé en plusieurs phases, chronologiquement séparées, mais obéissant à la même chaîne de décision, suivant une logique propre. Da ce fait, dater un bâtiment implique de faire un choix, parce que sa durée de réalisation n'est pas nulle, et parce que les sources ne documentent que rarement l'ensemble du processus. On a ici opté le plus souvent pour la date d'autorisation, parce que c'était en général la seule date disponible en archives, et parce que le plus souvent une construction effective a suivi l'acte administratif (rares sont les exceptions identifiées).

Si tous les bâtiments sont datés pour une tranche chronologique donnée, avec un eu d'incertitude à la limite des tranches, tous n'ont pu être datés à l'année, ce travail de précision nécessitant encore des investigations, ou bien les sources d'archive étant manquantes et lacunaires, comme pour la zone centrale de la ville avant 1617, ou avant 1852 à La Guillotière.

B. Compositions architecturales et urbanistiques présentes dans le périmètre UNESCO de Lyon

Sources :

Le plan est nourri d'une visite systématique de terrain afin d'identifier les volontés d'organisation de l'espace, conçues pour en construire la beauté et les significations. Il utilise les données sur la datation et sur la mise en place des phases de l'urbanisation, en particulier les opérations d'urbanisme (voir données plan de datation des immeubles de Lyon).

Le fond de plan est constitué, dans l'expression au format .jpg, par les couches parcelles, bâti et eau disponibles dans les data du Grand-Lyon <https://data.grandlyon.com/> .

Traitement des données à partir des sources :

L'espace urbain n'est pas neutre, il exprime souvent des positions politiques, religieuses, idéologiques, par exemple une volonté de modernité. La carte montre aussi comment dans le fil du temps on s'est appuyé sur des éléments antérieurs pour enrichir des compositions nouvelles. En ce sens, la ville est une œuvre faite d'un cumul fait d'articulations souvent conscientes entre le nouveau et l'ancien. Les compositions montrent aussi la construction d'un paysage, par le biais d'effets de fond de perspective, d'éléments saillants verticaux, comme des clochers, de fronts refermant ou bordant des espaces, avec le jeu relatif de pleins-bâtiments/arbres/reliefs et de vides-places ou plans

d'eau. Les jeux de composition des édifices n'ont été retenus que lorsqu'ils composent par leur ampleur une masse suffisante, et lorsqu'ils contribuent à une composition engageant d'autres éléments. Déterminer la limite de la masse suffisante à partir de laquelle un édifice a été retenu peut s'avérer arbitraire, pour la raison que pratiquement toutes les façades utilisent le jeu des symétries, toutes sont composées. Le jeu des échelles impose ici de faire un choix pour garder une lisibilité et une compréhension d'ensemble. Les édicules – même un urinoir - ont été systématiquement pris en compte du fait de leur placement toujours très étudié, souvent centrant des espaces publics. Les architectures ont été distinguées selon trois périodes, avant 1800, 1800-1918 et après 1918, et selon deux niveaux de composition, majeur avec une couleur appuyée, et mineur pour les autres. On verra à l'analyse du plan que les compositions repérées sont très nombreuses. Il n'est donc pas possible d'en rendre compte ici, si ce n'est, pour la plupart d'entre elles, de façon collective. Leur enchaînement spatial procède souvent d'une succession et d'une articulation chronologique, c'est donc en ce sens que je les aborderai. Le legs ancien, antérieur au XIXe siècle, est assez limité. De nombreux grands édifices ont été préservés et réinterprétés par la suite, comme les églises St-Bonaventure, St-Nizier, St-Martin d'Ainay, St-Polycarpe. Seules quelques-unes ont conservé un cadre de composition ancien, St-Jean pour partie, St-Just, St-Bruno. En revanche, la place des Terreaux conserve remarquablement sa composition du XVIIe siècle, moyennant une modification à plusieurs reprises de son détail. Elle était voulue, par sa composition et ses références architecturales au Louvre, au palais des Conservateurs et au palais Pamphili à Rome, comme l'expression du pouvoir tenu de facto par l'archevêque de Lyon Camille de Neuville de Villeroy. Il subsiste aussi un marquage de clochetons voulu par l'archevêque De Villeroy au XVIIe siècle et appliqué aux édifices dont il avait le contrôle : clochetons à la chapelle du lycée Ampère, dôme des Chartreux, clochetons ou dômes allongés à six colonnettes à l'hôtel de ville, à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, à l'ancienne église des Augustins à la Croix-Rousse, et même à l'église de Neuville (dont il était le seigneur) au nord de Lyon. Dans d'autres cas, on a une réinterprétation dans un schéma plus large, comme avec St-Polycarpe et le quartier des Capucins, les places devant et derrière St-Nizier, St-Bonaventure en liaison avec le quartier de la Bourse. Il existe enfin deux cas de rémanence, à savoir où des compositions ont subsisté malgré la disparition des architectures qui en ont été à l'origine. Les façades de Bellecour sont célèbres, pourtant elles ont été complètement reconstruites. Plus subtile est l'axe d'une porte de l'église de la Déserte, aujourd'hui disparue, sur laquelle on a orienté au XVIe siècle la rue Hyppolite-Flandrin, puis qui a donné l'axe du quartier de la place Sathonay, et qui a enfin été prolongé vers le sud par la rue d'Oran, et vers le nord jusqu'à un édicule dans le jardin des Plantes. L'axe de la rue Zola, établie au XVIe siècle, a été prolongé avec un basculement pour devenir celui de la place Bellecour vers 1685, axe au long duquel la statue de Louis XIV a été placée, puis au XIXe siècle allongé au-delà de la place par la rue Victor-Hugo jusqu'à la place Carnot. Le XVIIIe siècle est assez discret : composition rémanente de la place Bellecour, quadrillage isolé du quartier St-Clair, et surtout front voulu continu au long du Rhône, alors face au paysage agricole et fluvial de la rive gauche et au grand paysage conduisant aux Alpes à l'infini. Le XIXe siècle en revanche a été extrêmement fécond en matière de composition de l'espace. Sur la Presqu'île, les éléments anciens sont systématiquement réinterprétés dans des compositions nouvelles ou étendues, notamment avec les églises précitées, auxquelles on peut ajouter la chapelle de la Charité avec la placette qui lui fait face. Chaque intervention nouvelle est l'objet d'une régularité ou d'une figure de composition propre, en général soigneusement articulée avec le préexistant conservé ou d'autres opérations contemporaines : lotissements des pentes de la Croix-Rousse avec la rue Terme et la rue de l'Annonciade, quartier de la boucherie des Terreaux entre Terreaux et Feuillée, percées de la rue de la République et de la rue Edouard-Herriot, quartier Perrache (rues tracées vers 1815) articulé au quartier d'Ainay (rues principalement du XVIe siècle). Le jeu des places est complexe : succession des places Bellecour et Carnot au sud, reliées par un axe qui liait originellement une statue de roi et une statue d'empereur, cette dernière remplacée par un monument à la République, ensuite déplacé. Notons que la rue d'Auvergne, aujourd'hui en dehors des compositions, visait dans son tracé établi en 1740 la statue de Louis-XIV, sur laquelle elle ne déboucha jamais. Des places sont aussi au centre de compositions locales, comme aux Célestins, Sathonay, Chardonnet, Colbert, Bertone en dehors du

périmètre au nord. Les grandes percées du XIXe siècle, elles-mêmes articulées avec la place des Terreaux et celle de la Comédie entre l'Hôtel-de-Ville et le Grand Théâtre, ont conduit à de multiples régularisations comme les places de part et d'autre de St-Nizier, une place des Jacobins étendue, la place Leviste. Seule la rue de la République a conduit à un système de places propres, symétriquement de part et d'autre de la Bourse, et place de la République, qui dissimule bien un changement d'axe. Aujourd'hui, elles dessinent deux chaînes de places, entre les rues Edouard-Herriot et de Brest-Chenavard d'une part, et entre la rue de la République et celle de la Bourse d'autre part. Les nouveaux monuments ont été utilisés judicieusement dans ce dispositif : Bourse, massif des Terreaux en prolongement de l'axe de l'Hôtel-de-Ville vers l'ouest. La composition met en valeur les édifices du pouvoir, mais son sens est aujourd'hui mort pour la plupart des visiteurs, ce qui n'était évidemment pas le cas à l'origine ! Système Louis-XVIII de la place Bellecour avec façade et statue royale ; système louis-philippien liant palais de justice à la préfecture disparue par la rue de l'Ancienne-Préfecture, système Napoléon-III incluant Hôtel-de-Ville devenu préfecture, palais St-Pierre, rues Edouard-Herriot et de la République (de l'Impératrice et Impériale), bourse du commerce au centre d'un nouveau quartier des affaires, et place des Jacobins où un monument à Vaïsse, chargé par l'empereur de la transformation de Lyon (préfet-maire-sénateur de Lyon) avait été commencé et n'aura jamais été terminé et sera détruit au nom d'une *damnatio memoriae* pour laisser place à la fontaine monumentale (et républicaine) actuelle. Il faut remarquer que jamais, de 1848 à la fin de la Quatrième République, aucun édifice religieux n'a été composé par les services des pouvoirs publics dans l'espace de la ville. Rien dans les réalisations vaïssiennes, si ce n'est, d'origine purement privée, deux statues de saints aux angles d'immeubles aux coins sud-ouest et nord-ouest de la place des Terreaux, qui s'opposent aux statues de saints « laïcs » alors placés sur la façade à l'ouest de la place, supprimées depuis. Cela explique la volonté des catholiques de trouver une place dans le paysage, ce qui sera fait avec l'église du Bon Pasteur rue Neyret et son haut clocher, et plus encore avec la basilique de Fourvière devenue un fait majeur de la silhouette lyonnaise. Revanche donc des catholiques, vite contrée par la laïque école des Beaux-Arts de la rue Neyret voulue par Herriot, et auparavant la tour métallique de Fourvière voulue par Gailleton en contrepoint laïque de la basilique. Ces compositions nous obligent à passer en rive gauche du Rhône pour en mesurer l'ambition. A l'est du Rhône, la composition est dominée en partie nord par les tracés quadrillés et symétriques imaginés par Morand puis redessinés par Decrénice à la fin du XVIIIe siècle, selon un axe majeur est-ouest constitué par la place Lyautey – longtemps Louis-XVI – et les cours Franklin-Roosevelt et Vitton. On y mettra en œuvre plus tard les places devant deux églises, la Rédemption et St-Pothin (localisées juste en dehors de la zone tampon du périmètre UNESCO). Plus au sud, la préfecture devait dégager sur le Rhône par une vaste place, que le maire finira par refuser de constituer (refus de l'achat des terrains nécessaires) pour ne pas donner d'ampleur au monument. Il y eut même un projet d'avenue et de pont face à l'édifice, porté par le parti orléaniste monarchique, et contré pour cette même raison. En continuant à descendre la rive, le pont de la Guillotière a été dans sa partie est recouvert par le cours de Brosses, en 1826, qui deviendra, par son prolongement à l'est de la place Gabriel-Péri, le cours Gambetta. Plus au sud encore, la Ville mit à profit un bras du Rhône non encore asséché, en le remblayant, pour construire les universités, emblématique d'une municipalité toute portée vers le progrès par la formation, exprimé par une monumentalité affirmée – imitant d'ailleurs la nouvelle université de Strasbourg et son pont axial. Le pont était d'abord prévu dans l'axe du plus grand édifice. Dans ces quartiers, on s'efforce d'appliquer un quadrillage rationnel et fonctionnel, dont l'orientation longe par segments le cours du Rhône. Aux réalisations du mandat de Vaïsse s'ajoutent l'endiguement systématique et régulier de la Saône et du Rhône, consécutif à la grande inondation de 1856, dans un immense projet de nouveaux quais sur plus de 30 km de longueur. Ces vastes quais réguliers créent une scénographie de très vaste respiration pour la ville, les cours d'eau devenant comme des places d'eau dans lesquelles se reflètent les façades régulières des quais, formant front avec les frondaisons des grands arbres et les hauts murs riverains, le tout accueillant grandes circulations et activités portuaires. Les quais sont soigneusement étudiés par sections symétriques en correspondance avec les rues et les monuments voisins. C'est de cette époque que date le premier des grands axes visuels dans la ville, qui relie le cours Gambetta à la chapelle de Fourvière (pas

encore la basilique, érigée plus tard en tirant profit de cet effet). Le second est plus discret, qui relie la tour métallique, par-dessus la Presqu'île, à l'axe de la passerelle du Collège puis à la rue Bugeaud de part et d'autre de l'église St-Pothin, église qui elle-même détermine deux sous-séquences, puis encore vers l'est l'avenue du Général-Brosset qui donne, après un léger basculement de l'axe, sur celui de la gare des Brotteaux, ainsi disposée de façon délibérée. La meilleure perception de cet axe se fait d'une part de la passerelle vers l'église St-Pothin, qu'on découvre comme un Panthéon romain en réduction - symbole laïque, mais assorti d'un clocher – symbole catholique, et de la passerelle vers la tour métallique, qu'on perçoit au-dessus des toits au travers des arches des pylônes de la passerelle par-delà l'arche de l'entrée de la rue Neuve sous le lycée Ampère. On peut remarquer encore, pour le XIXe siècle, une propension à orienter certaines compositions selon les points cardinaux. On trouvait une telle disposition déjà dans le quartier St-Clair, vers 1750, ce qui peut s'expliquer ici par la situation en rive du Rhône. En revanche rien n'obligeait à orienter ainsi le quartier de la place Sathonay, les rues de Flesselles et d'Ornano plus à l'ouest, la percée de la rue de la Martinière non loin, ou sur le plateau de la Croix-Rousse les rues Hénon et Dumont d'Urville (hors périmètre). Cette dernière, nord-sud, devait former le prolongement de la rue de la République, elle aussi parfaitement nord-sud comme sa parallèle la rue Edouard-Herriot et le palais de la Bourse. En rive gauche du Rhône, le cours Lafayette avait aussi été voulu parfaitement orienté vers l'est. On perçoit ici une volonté d'universalisme, déjà sensible dans le refus d'accompagner l'urbanisme du Second Empire par des marquages religieux. Les réalisations du XXe siècle n'ont en général rien compris à ces significations souvent assez subtiles, peu explicitées et opaques pour le commun des architectes. Elles ont apporté la composition complexe de la place Louis-Pradel (encore un système du pouvoir) et les fronts constitués par deux groupes d'immeubles en limite de périmètre UNESCO, juste en dehors, place de l'Abbé-Larue vers St-Just qui fait front surtout vers le sud, et sur la crête de la Colline montée de l'Observance. De ce côté, quatre immeubles forment un élément rythmique depuis puissamment constitutif du paysage de la Saône vu du centre de Lyon. Le centre d'échange de Perrache forme une limite comparable au sud, peut-être moins appréciée, par sa masse et son articulation avec des bretelles autoroutières. Son apport est moins qualitatif. Le XXe siècle n'a pas compris les scénographies des fleuves établies au XIXe siècle, brisant leur continuité en plusieurs points, ainsi avec la piscine du Rhône – elle-même élément fort dans le paysage avec ses hauts mats d'éclairage, mais nuisant à la perception du bâtiment universitaire du 15 quai Claude-Bernard, et faisant face en rive droite aux constructions établies à l'emplacement du front continu de l'ancien hôpital de la Charité. De ce côté du Rhône, la ville est traversée du nord au sud par un axe routier majeur dont la réalisation a rompu la symétrie des rives, n'en conservant grâce aux arbres et aux immeubles qu'une partie. Tout aussi problématique a été la transformation des rives de la Saône au cœur de la ville. La construction des parkings en rives droite et gauche, la reconstruction surélevée des ponts après 1945, la destruction d'une partie des immeubles du quai St-Antoine, ont considérablement nui à l'unité du paysage de la ville en ce point, éloignant les rives et supprimant l'usage du bord de l'eau. La réalisation récente, discrète, mettant en valeur les murs du quai, et formidable réussite pour les habitants, d'un parcours de promenade le long de la Saône a entamé le processus de sa récupération, prolongé par la démolition du parking en rive gauche de la Saône. Dans l'attente de celle de celui de la rive droite, pourtant un temps salué comme respectueux de l'architecture historique voisine.

Tableau des couches vecteur pour le plan des compositions architecturales et urbanistiques de Lyon :

	Nom couche	Type couche	Champ associé 1	Champ associé 2	Champ associé 3
Edicules (fontaines, statues...) centrants ou décorant l'espace public	Edicule_2018	points	Id, nombre : 2 = édicule majeur 0 = édicule mineur		
Dôme ou clocher, objets verticaux saillant dans le paysage	Dome_2018	points			
Fronts architecturaux réguliers (hauteur, alignement, cohérence architecturale)	Fronts_2018	lignes			
Axes de symétrie, symétrie de grands édifices, compositions de l'espace public	Axe_symetrie_2018	lignes	Nombre, niveau : 1 = symétrie architecturale 2 = perspective axiale 3 = axe visuel majeur		
Datation des bâtiments et importance dans la composition	Datation_2018	polygones	Datation, texte. Date précise avec éventuellement les modifications : r = réparation importante s = surélévation f = façade m = modification importante	Nombre, compo, trois niveaux : 1 = avant 1800 2 = 1800-1914 3 = après 1914	TrancheCh. Nombre, période de construction : 9 = après 2005 8 = 1956-2005 7 = 1915-1955 6 = 1856-1914 5 = 1796-1855 4 = 1700-1795 3 = 1600-1699 2 = 1450-1599 1 = avant 1450
Espaces publics composés	Espace_public_2018	polygones			
Murs et murailles, principaux murs militaires, de soutènement, de clôture constituant le paysage	Mur_2018	lignes	Texte, Nature : clôture, militaire, de quai, de terrasse	Texte Datation	

Bibliographie :

- B. Gauthiez (2020), « Plan des compositions architecturales et urbanistiques », in coll., *Plan de référence UNESCO, Phase 1, connaissance de l'évolution du site*, Ville de Lyon/Grand-Lyon, 2019, p. 46-49. <https://www.lyon.fr/sites/lyonfr/files/content/documents/2020-02/Plan%20de%20r%C3%A9f%C3%A9rence%20du%20site%20UNESCO%20-%20Connaissance%20de%20l'E2%80%99%C3%A9volution%20du%20site.pdf>
- B. Gauthiez (2020), *The production of urban space, temporality, and spatiality. Lyons 1500-1900*, Berlin/Boston, De Gruyter
- B. Gauthiez (2020). "What mapping reveals: Silk and the reorganization of urban space in Lyons, c. 1600–1900". *Urban History*, 1-19, Thinking spatially: new horizons for urban history, doi:10.1017/S0963926820000176, Volume 47 - Special Issue 3 - August 2020
- B. Gauthiez (2020), « Plan de datation des bâtiments », in coll., *Plan de référence UNESCO, Phase 1, connaissance de l'évolution du site*, Ville de Lyon/Grand-Lyon, 2019, p. 39-41.

<https://www.lyon.fr/sites/lyonfr/files/content/documents/2020-02/Plan%20de%20r%C3%A9f%C3%A9rence%20du%20site%20UNESCO%20-%20Connaissance%20de%20l'E2%80%99C3%A9volution%20du%20site.pdf>

- B. Gauthiez, O. Zeller (2018), "Beautifying the City and Improving the Streets with Building Permits: Lyons 1580–1770", in S. Pinto et T. Slater, éd., *Building Regulations and Urban Form, 1200-1900*, Londres/New York, Routledge, pp. 177-200
- B. Gauthiez (2016), Lyon, « Das fontes escritas ao SIG historico – método e exemplos de aplicação », *Revista do Instituto de Estudos Brasileiros*, 64, pp. 21-50
- B. Gauthiez (2014), « Typologie architecturale et démographie. L'habitat collectif à Lyon à l'époque moderne, 1500-1800 », in *Histoire urbaine et sciences sociales. Mélanges en l'honneur du professeur Olivier Zeller*, dir. M. Grenet, Y. Jambon, M.-L. Ville, Paris : Garnier, pp. 19-48
- B. Gauthiez (2014), « Le temps dans l'espace des villes, ou l'espace des villes comme accumulation des produits matériels de phénomènes sociaux », *Géocarrefour*, vol. 89, 4/2014, pp. 283-296